

# LA GAZETTE

de



savoir ce qu'il se passe à IBM... et ailleurs

« Édito »

Comme vous le savez, les ordonnances Macron ont profondément bouleversé le paysage syndical, le but à peine dissimulé étant de diminuer fortement les capacités d'action des instances représentatives du Personnel. L'objectif était double : alléger les contraintes pour le Patronat en fusionnant les CE, les DP et les CHSCT, en affaiblissant leur déjà maigre contre-pouvoir, et affaiblir au maximum les syndicats – tous les syndicats – en réduisant drastiquement le nombre d'élus dans la nouvelle instance (le Comité social et économique, CSE) au nom de la détestation par le pouvoir en place des « corps intermédiaires ».

IBM-France a sauté sur l'occasion pour réduire aussi le nombre d'établissements (de 7 à 3), aggravant ainsi la chute des mandats d'élus et de délégués syndicaux. Les trois CSE sont devenus des monstres difficilement gérables, du fait de l'éparpillement géographique et du temps perdu par les élu.es dans des transports interrégionaux. Les CSE ne peuvent plus offrir au niveau des activités sociales et culturelles des prestations de proximité : comment concilier des propositions accessibles à la fois aux strasbourgeois et aux lillois, aux niçois et aux bordelais, aux lyonnais et aux nantais ? Fatalement, les salariés des régions les plus faibles numériquement seront défavorisés, qu'elle que soit la bonne volonté des élu.es.



La CGT à IBM-France a subi de plein fouet les effets pervers des ordonnances Macron. Son fief de Montpellier (53,6 % des votants sur 6 syndicats actifs) a été fusionné avec Nice et Bordeaux-Toulouse. Elle reste la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale en voix, mais la coalition des autres syndicats l'a éliminée des principaux postes de responsabilité. A Paris, fusionné avec Lille/Strasbourg (plus l'outremer !), il a manqué 5 voix à la CGT pour assurer la représentativité et garder ses trois délégués syndicaux ...

Comme dit plus haut, le Président de la République méprise les syndicats, et persiste à faire les yeux doux au Patronat. Il s'est pris en revers le mouvement des gilets jaunes, et ses contorsions politiques pour essayer de reprendre la main ne pourront éteindre les revendications qui montent du Peuple. Tôt ou tard, il faudra bien qu'il manifeste plus de considération pour l'action syndicale, car elle est incontournable pour permettre l'adaptation des lois aux réalités sociales sur le terrain. La CGT — nationale, dans la Métallurgie, et dans les entreprises — est prête pour faire valoir ses revendications et projets pour l'amélioration de la condition de la classe ouvrière, sans oublier les nécessités écologiques et humanitaires.



A IBM-France, le mouvement continu de suppressions d'emplois (depuis 1992 !) amène à craindre pour l'existence même de l'entreprise. La politique d'IBM est désormais de développer les filiales « low cost » :

IBM-Interactive (ex IBM-AS) et ISC Lille. Pour la CGT, il est hors de question que cela se fasse aux dépens des salariés d'IBM-France : il faut bien être conscient que la lutte syndicale doit se concentrer sur cette évolution stratégique de la Corp qui menace notre survie professionnelle.

La Gazette ■

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

La CGT IBM-France – 11 bd du Mont d'Est - 93160 Noisy-le-Grand

## IBM sélectionne le maintien de ses salariés par l'IA

Rometty se vante de l'utilisation en interne de l'intelligence artificielle pour anticiper les départs de ses employés, avec un taux de réussite de 95 % !

Virginia Rometty ne manque pas de souffle. Selon cette bonne apôtre, l'intelligence artificielle (IA) va permettre de créer des milliers d'emplois à travers le monde ... et pourrait jouer les DRH. « Watson », toujours lui, peut désormais anticiper les intentions de départ de l'entreprise, et donc permettre à celle-ci de les retenir.



« Les retenir », c'est ce que met en avant Rometty, mais cela veut dire a contrario cibler tous les autres, largement majoritaires en nombre, pour accélérer leur départ.

*Virés, mais ...*

*« scientifiquement ».*

### Double effet kiss-cool

Cet outil complète les bonnes vieilles méthodes RH, qui ont permis à IBM-France de supprimer plus de 80 % de ses emplois en 25 ans. Et en bonus, cela lui permettrait de virer également 30 % des effectifs des DRH, et ainsi de mieux payer ceux qui restent (dit-elle).

L'assistant virtuel *My Career Advisor* utilise ainsi Watson pour aider les employés à identifier les domaines dans lesquels ils ont besoin d'améliorer leurs compétences ... ou d'aller les exercer ailleurs.



« Si vous possédez une compétence qui n'est pas nécessaire pour l'avenir, qui est abondante sur le marché et qui ne correspond pas à la stratégie visée par mon entreprise, vous ne pouvez pas rester à l'intérieur », explique sans aucune gêne Rometty, ajoutant que l'IA possède un immense avantage par rapport à l'humain, l'objectivité : « Les responsables sont subjectifs dans les évaluations. Nous pouvons trancher et être plus précis à partir des données ». Trancher les têtes, voulait-elle dire ?

## Sekkaki et le gros lapin



Sekkaki se la joue (et nous la joue) moderne et décomplexé. Nous l'avons déjà vu dans une pub interne lancer un coucou cool en passant la tête par la porte d'un open-space de Bois-Colombes où ça bossait dur. Il a fait encore mieux, comme l'indique une interview à BFMTV le 15 décembre 2018 : déguisé en gros lapin, il distribuait des chocolats pour Noël.



Après son tract « La Baleine déchaînée » qu'il distribuait à Bois-Colombes en juillet 2018, que va-t-il pouvoir nous sortir la prochaine fois de son bestiaire ? Des éléphants roses ?

## Cadres et Encadrement : une tentative de réforme à hauts risques

Exonération de la taxe d'habitation, négociation sur l'assurance chômage qui pénalise et ostracise les cadres, déploiement du management par le ratio économique, question de la hausse du pouvoir d'achat ... Les classes moyennes sont les grands oubliés.

Depuis plusieurs mois, gouvernement et patronat mènent de concert un « cadres bashing », véritable campagne de dénigrement médiatique. Le *bashing*, c'est tenter de décrédibiliser une personne, un groupe, en critiquant et colportant rumeurs et mensonges. Les classes moyennes sont dans le collimateur gouvernemental, et les cadres dans celui du patronat. La raison ? Alors que ces catégories socio-professionnelles se développent, notamment par le fait du numérique, les dirigeants veulent contenir leur évolution en les ponctionnant fiscalement et en restreignant leurs acquis salariaux et sociaux (sauf pour les cadres dirigeants qui bénéficieraient d'un nouveau statut de l'encadrement).

### L'EMPLOI DES CADRES



Est-ce que ce *cadres bashing* apporte de réelles réponses en termes d'améliorations des conditions de travail, de hausse des salaires, de lutte contre le chômage ? Pour les Ingénieurs, Cadres et Techniciens (ICT) de la CGT, c'est clairement NON, et nous vous exposons ci-dessous quelques raisons de se mobiliser, avant que le gouvernement tente de passer en force pour imposer, bien évidemment sans concertation, ses réformes néfastes aux ICT, qui visent aussi à laisser croire aux autres catégories de salariés qu'elles sont mieux traitées.

### IL FAUT DÉFINIR L'ENCADREMENT DE MANIÈRE NATIONALE ET INTERPROFESSIONNELLE

#### Mettre fin au double discours

Pourtant friand d'un Personnel qualifié, le patronat prône une politique de réduction du « coût du travail ». Il ne souhaite ni reconnaître les qualifications via le salaire, ni définir l'encadrement de manière nationale et interprofessionnelle. Le Medef veut laisser les branches et les entreprises déterminer elles-mêmes le périmètre de l'encadrement, donnant les pleins pouvoirs aux employeurs, ouvrant la voie à l'arbitraire et au déclasserment.

Il faut une définition nationale et interprofessionnelle :

1. Pour permettre la reconnaissance des qualifications de l'encadrement quels que soient le secteur professionnel et la taille des entreprises.
2. Pour que cette reconnaissance impacte positivement l'efficacité économique des entreprises et constitue un levier de l'engagement de l'encadrement. Alors que la mobilisation de l'encadrement est fortement sollicitée par le numérique, lui refuser cette reconnaissance relève d'une logique dangereuse et à courte vue.
3. Pour que la mobilité de l'encadrement ne se fasse au prix d'un dumping social entre grandes entreprises et PME/TPE, au détriment de ces dernières.
4. Pour ne pas écraser les grilles salariales dans les différentes conventions collectives, en définissant dans les branches des seuils d'entrée de rémunération pour l'encadrement, profitant ainsi à l'ensemble des salariés.

#### Définir des règles

Pour établir des critères transversaux permettant de définir l'encadrement, il faut partir de situations concrètes, de la place et du rôle au travail, du niveau d'autonomie et de responsabilité. Il est nécessaire de réactualiser ces critères et d'affiner précisément ce que l'on entend par un niveau de qualification, d'autonomie et de responsabilité, eu égard aux évolutions de l'encadrement et du travail.

Le Medef a tout fait pour repousser la signature d'un accord, imposant des reports et des délais. C'était sans compter sur la ténacité et l'unité des organisations syndicales. La négociation vient enfin de réouvrir, axée sur de vrais enjeux : le périmètre et le rôle de l'encadrement, les qualifications, les responsabilités et le degré d'autonomie sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

## Assurance chômage : cibler les cadres, un choix populiste

Suite à l'échec de la négociation assurance chômage, le gouvernement reprend la main et fera lui-même des propositions pour atteindre 1,3 milliard d'euros d'économies. Parmi les pistes pour réaliser ces économies, la dégressivité et le plafonnement des allocations pour les cadres est proposé par le gouvernement au nom d'une « meilleure justice sociale ». Une proposition populiste et dangereuse pour l'ensemble des salarié.es.

### Une mesure injustifiée

Les cadres étant moins souvent au chômage que les autres salarié.es, leurs cotisations sont largement supérieures aux allocations perçues : 42 % des ressources de l'assurance chômage sont assurées par les cotisations des cadres, alors qu'ils ne représentent que 15 % des dépenses. La CGT propose de dé plafonner totalement les cotisations et les allocations chômage, afin de dégager des recettes supplémentaires importantes. Abaisser ce plafond ferait perdre des ressources à l'UNEDIC et pousserait les cadres supérieurs à se tourner vers des assurances individuelles pour assurer le maintien de leur niveau de vie.



### Les vrais sujets

Le déficit de l'assurance chômage n'est pas lié aux contrats CDI qui génèrent un excédent de 10 milliards d'euros entre les cotisations et le versement des indemnités. Ce sont les contrats courts qui plombent les comptes avec un déficit de 9 milliards d'euros : il faut les taxer et responsabiliser les donneurs d'ordres dans le cas de sous-traitance.

Aujourd'hui, le régime est financé par les cotisations sur les salaires et génère des droits proportionnels aux cotisations versées. Le gouvernement veut passer de ce système de droits garantissant un maintien du niveau de vie, à un système de filet de sécurité minimum avec des allocations d'un montant plafonné. Ce serait alors retirer aux salarié.es (et aux patrons) la gestion de leur assurance chômage pour passer à un système reposant sur l'impôt, entre les mains du gouvernement ...

### Des recettes supplémentaires

Pour financer le régime, la CGT propose de renforcer l'égalité salariale (jusque 5 milliards de cotisations supplémentaires), de dé plafonner les cotisations (760 millions d'euros par an), de taxer les ruptures conventionnelles, de cotiser sur l'ensemble des éléments de rémunération (intéressements, participation, épargne salariale, épargne retraite), et une sur-cotisation des contrats à temps partiel, CDD et de l'intérim.

## Pourquoi un écart croissant entre les chiffres du chômage de Pôle Emploi et ceux de l'Insee ?



En France, fin 2018, il y avait 2,5 millions de chômeurs selon l'Insee, tandis que Pôle Emploi en décomptait 3,4 millions en catégorie A. Le total de chômeurs (toutes catégories confondus) se situe à 5,6 millions. Quant au chômage des informaticiens, il était monté en flèche avec la crise financière de 2008, ce n'est qu'à partir de 2016 qu'il a amorcé une légère décroissance (à environ 490 000).



L'Insee se base sur la définition du Bureau international du travail (BIT) et l'écart avec les chiffres de Pôle emploi se creuse : de 300 000 en 2013, il approche les 900 000 début 2019 (en métropole). De fait, une personne inscrite en catégorie A de Pôle Emploi (elle n'exerce aucune activité mais en recherche une) peut ne pas être chômeuse au sens du BIT : être inscrit à Pôle Emploi n'est pas considéré comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT. 44 % des personnes en catégorie A de Pôle Emploi ne sont pas des chômeurs du point de vue du BIT (dont une part significative sont des seniors ne souhaitant plus travailler ou en grande difficulté pour trouver un poste). La divergence croissante entre les deux statistiques vient de ce que les chiffres de Pôle Emploi résultent d'une démarche administrative, alors que ceux de l'Insee se fondent sur une enquête auprès d'un panel de personnes.

**LES GRANDES ENTREPRISES S’AFFICHENT CONTRE LES INEGALITES, LA GRANDE HYPOCRISIE**

Un groupe de 34 entreprises mondiales a annoncé en grande pompe, fin août 2019, le déblocage d’un milliard de dollars pour lutter contre les inégalités (*Business for Inclusive Growth*, « B4IG »). Un milliard de dollars, tant que ça ? Assisterait-on à une incroyable prise de conscience de la part de ces grands groupes ?

Pour comprendre l’enfumage de cette opération de communication, remettons tout d’abord les chiffres en perspective. Ces entreprises emploient plus de 3,5 millions d’employés à travers le monde et cumulent un chiffre d’affaires de plus de 1 000 milliards de dollars (2,5 fois le budget de l’Etat français). 1 milliard représente donc 0,1% de leur chiffre d’affaires ... Dans leur déclaration d’intention, ces entreprises annoncent que ce milliard profitera à plus de 100 millions de personnes, rien que ça ! Soit environ 10 \$ (9 €) par personne, ce qui relativise l’efficacité de cette mesure face à l’ampleur du problème et surtout comparée aux capacités financières des multinationales mécènes.



**Le gratin du capitalisme se réveille-t-il enfin ?**

On retrouve dans ce « club » des banques comme AXA, BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Goldman Sachs ou encore JP Morgan. Banques beaucoup plus généreuses quand elles alimentent des comptes dans les paradis fiscaux. Dans ce groupe figurent également des entreprises appartenant à des milliardaires français : Kering (famille Pinault) et L’Oréal (famille Bettencourt. Mais aussi Véolia qui avait osé porter plainte contre le gouvernement égyptien après que celui-ci ait augmenté le salaire minimum ! Curieuse façon de lutter contre les inégalités ... **Mais ne figure pas parmi ces bons apôtres notre chère IBM Corp. Question de pudeur ?**

**Les véritables motivations sont ailleurs**

Nous ne faisons pas la fine bouche, mais ne soyons pas dupes non plus. Cette initiative n’a aucune volonté de bienfaisance. Emmanuel Faber, PDG de Danone qui assure la conduite de ce groupe, reconnaît lui-même que « dans beaucoup des pays du G7, l’effritement des classes moyennes, qui sont la fondation de l’économie de marché, doit être une alerte car il est démontré qu’au-delà d’un certain seuil, les inégalités pèsent sur l’économie ».

Voilà clairement leur véritable motivation, maintenir le pouvoir d’achat des classes moyennes pour préserver la société de consommation et assurer un palliatif aux classes populaires pour garantir leur survie qui n’est autre que la principale source de création de richesse de ces entreprises et des actionnaires qui les dirigent.

Face à ces initiatives clairsemées, plus médiatiques qu’opérationnelles, nous proposons des actions fortes à ces multinationales pour réduire les inégalités. La première est évidemment d’augmenter les salaires en rééquilibrant le partage de la valeur ajoutée au profit des salariés (*ce que refuse IBM-France, par une politique salariale au rabais et de maintien artificiel à zéro de la Participation*). La lutte contre l’évasion fiscale ou même le dumping fiscal, totalement légal, est un autre champ de lutter contre les inégalités. Les marges de progression dans ce domaine sont immenses !

Ne faisons pas aveuglément confiance aux plus riches pour lutter contre les inégalités. Le capitalisme a toujours fonctionné ainsi : les règles sont établies par les riches pour les riches, quitte à poser quelques rustines pour assurer la paix sociale et garantir sa pérennité.



## LE DOSSIER SOCIAL DE LA RENTRÉE

**Urgences démocratiques, sociales, fiscales, environnementales :**

### LA RÉPONSE CGT EN 19 PROPOSITIONS

87 % de nos concitoyens demandent un changement de politique économique et sociale. Le système libéral mondialisé ne profite qu'aux multinationales et aux très riches. La lutte pour la justice sociale, fiscale ou la justice climatique est un tout, un même combat visant à changer de système. Il est illusoire de penser changer l'un sans l'autre, comme il est mensonger de donner à croire que des améliorations sont possibles sans changer de cap.

La CGT a mené son véritable débat à travers les cahiers d'expression revendicative populaire, donnant ainsi la possibilité à toutes et tous de faire entendre leur voix. Résumé :

➤ **Nous voulons vivre de notre travail.** C'est la phrase la plus entendue ces derniers mois. L'argent existe. Un chiffre : les entreprises du CAC 40 ont réalisé 88 milliards d'euros de bénéfices en 2018, 65 % étant partis dans les poches des actionnaires au détriment des investissements, de la recherche et des salaires.

➤ **Augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux est indispensable pour pouvoir vivre.** C'est bon pour l'économie grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat, bon pour les finances publiques et pour le financement de la protection sociale.

➤ **Pour un Smic à 1 800 euros brut et un relèvement immédiat des salaires de 20 % par mois.** 50 % des Français touchent moins de 1 500 euros nets par mois et 6,5 millions de travailleurs gagnent moins de 750 euros. Près de la moitié des seniors actifs (plus de 50 ans) n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois. Cette augmentation de 300 euros par mois pour les salariés au Smic est le minimum indispensable pour vivre un peu mieux, pour satisfaire les besoins fondamentaux : se loger, se soigner, s'éduquer, s'alimenter, se reposer, communiquer, sortir...



Les cotisations sociales incluses dans le salaire brut permettent de sécuriser notre santé, notre retraite, notre famille, une possible perte d'emploi. Augmenter le salaire brut bénéficie au salaire net mais aussi au futur paiement de la retraite et plus généralement à la protection sociale.

➤ **Pour une égalité professionnelle et salariale effective femmes/hommes.** En équivalent temps plein, les femmes touchent 18,5 % de moins que les hommes selon l'Insee (nous l'estimons à 14 % chez IBM). Résorber cette inégalité des droits permettrait de renflouer, par les cotisations versées, la Sécurité sociale et les caisses de retraite de 5,5 milliards d'euros par an.

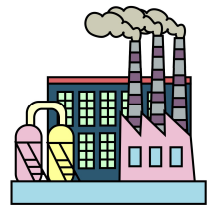
➤ **Pour un montant de retraite égal à 75 % du dernier salaire** avec un minimum vieillesse de 1 200 euros et une indexation des pensions sur le salaire moyen des français.

➤ **Pour un droit au départ à 60 ans, anticipé à 55 ans au titre de la pénibilité.** La retraite doit s'affirmer comme une étape de la vie. Les 100 à 120 milliards nécessaires à l'horizon 2050 sont largement finançables par une baisse du chômage, une hausse des salaires doublée d'une obligation d'égalité femmes/hommes et la création d'un « malus » sur les emplois précaires, la suppression des exonérations de cotisations sociales (sur les bas salaires, les heures supplémentaires, etc.), une taxation supplémentaire des dividendes et une lutte véritable contre l'évasion fiscale.

➤ **Pour une Sécu intégrale avec compensation de la perte d'autonomie par l'assurance maladie.** La prise en compte de la perte d'autonomie nécessite un grand service public de la santé et de l'action sociale, de nouveaux rapports entre médecine de ville et hôpital, une approche globale de l'hébergement en institution, une réforme de la tarification des hôpitaux. Une contribution des revenus financiers des entreprises et des banques (325 milliards d'euros) au taux actuel des cotisations « patronales » rapporterait 41 milliards d'euros à la Sécurité sociale et financerait les besoins pour la perte d'autonomie.

➤ **Pour un véritable droit au logement, l'encadrement des loyers et le rétablissement des APL.** La part du logement dans le budget des ménages n'a cessé de s'élever, principalement du fait de la hausse des loyers. Selon le Credoc, les ménages les plus pauvres y consacrent plus de 50 % de leurs ressources, sans plus aucun reste à vivre pour beaucoup ... Aujourd'hui, 58 % des impayés locatifs résultent de la baisse de revenus des locataires qui, pour 31 % d'entre eux, est due à la perte d'emploi.

➤ **Pour la reconquête de l'industrie et une localisation au plus près des besoins.** Il n'y a pas d'un côté une industrie ancienne qui n'aurait plus d'avenir et une industrie moderne, à fort potentiel et soucieuse de l'environnement... Il faut engager une politique de réindustrialisation locale en réhabilitant une politique industrielle capable de favoriser les circuits courts. Avion, route, bateau, le secteur du transport est l'un des plus contributeurs au réchauffement climatique, la mondialisation ayant multiplié les trajets. 90 % du transport mondial des marchandises est assuré par la voie maritime.



➤ **Pour le développement et l'amélioration des transports collectifs sur tout le territoire.** La CGT revendique une approche complémentaire et multimodale des différents modes de transport, en luttant contre les inégalités de mobilité qui s'accroissent entre les territoires. Plus de 90 % des ménages vivant dans les communes de moins de 5 000 habitants sont motorisés. 50 % possèdent un second véhicule. Le constat est clair : les zones rurales sont totalement dépendantes de la voiture, avec toutes les conséquences sur le budget, l'environnement mais également pour les populations fragilisées comme les seniors ou privés d'emploi. Il faut en finir avec la politique d'abandon des petites lignes ferroviaires, la fermeture des guichets et gares, c'est une priorité.



➤ **Pour la relance du fret et une écotaxe sur le transport routier.** Le cas de la remise en cause du train pour les primeurs qui achemine chaque jour 1400 tonnes de marchandises de Perpignan jusqu'au MIN de Rungis est un exemple de non-sens écologique et économique, alors qu'il sera nécessaire de faire circuler 250 camions depuis Perpignan pour pallier la suppression d'un unique train !

La suppression de l'écotaxe a été un formidable gâchis politique et écologique. Il faut la rétablir sur le principe du pollueur/payeur, c'est un moyen efficace du rééquilibrage des modes de transport.

➤ **Pour un plan massif de rénovation énergétique du parc de logements.** 11 millions de personnes sont en précarité énergétique en France, et 42 % d'entre elles reconnaissent avoir restreint leur chauffage en hiver faute de pouvoir payer des factures trop élevées. Outre l'enjeu social, la réhabilitation thermique à hauteur de 500 000 logements par an permettrait à la fois de lutter contre le réchauffement climatique en réduisant la consommation énergétique et de générer 75 000 emplois locaux.



➤ **Urgence pour une justice fiscale.** La fiscalité est un puissant moyen de réponse aux besoins sociaux et économiques et de réduction des inégalités. L'effort doit être justement réparti ( justice fiscale ) :

- suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, l'abaissement du taux de TVA de 20 à 15 % et la remise en vigueur de l'ISF.
- élargissement de l'impôt sur les revenus à tous les revenus financiers, une meilleure progressivité par l'augmentation du nombre de tranches et du taux d'imposition des tranches supérieures.
- réforme de la fiscalité locale afin de diminuer les charges des ménages à faibles revenus et réduire les inégalités territoriales.

...

## LE DOSSIER SOCIAL DE LA RENTRÉE (SUITE)

L'ensemble des niches fiscales coûtent à la France 150 milliards d'euros et ne bénéficient majoritairement qu'aux plus riches et aux très grands groupes. En contrepartie, ce sont les classes populaires et moyennes qui financent les cadeaux fiscaux – notamment au moyen de la TVA et des autres taxes. Avec nos propositions, la fiscalité

totale d'un couple avec deux enfants et un salaire annuel de 36 000 € passerait de plus de

5 000 € acquittés à environ 4 000 € (diminution d'imposition de près de 20 %). L'inégalité fiscale frappe aussi les entreprises. Selon les modes de calcul, l'imposition des PME est de 10 à 20 points supérieurs à celle des grandes entreprises. La modulation de l'impôt répondrait à ce problème de justice sociale.

### NICHES FISCALES



➤ **Pour un renforcement réel de la lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.** 80 à 100 milliards d'euros, c'est *a minima* le chiffre annuel estimé de la fraude fiscale. Lutter contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale permettrait de financer à hauteur des besoins la Sécurité sociale, les services publics, les politiques redistributives.

➤ **Urgences démocratiques.** Les services publics sont notre bien commun, et la satisfaction de l'intérêt général est leur raison d'être. Ils sont les outils de la solidarité, de la citoyenneté et de la cohésion sociale. La démocratie ne doit pas avoir pas de barrière. L'entreprise doit aussi être concernée. Les salariés doivent avoir le droit de peser sur les décisions des directions :

**la cgt** **Maintenir et développer les Services Publics de proximité**

**UN ENJEU MAJEUR POUR TOUS LES USAGERS**

➤ pour le maintien et le développement de services publics de proximité (santé, école, transports ferroviaires, transports collectifs, postes, administrations) pour répondre aux besoins des usagers.

➤ pour des services publics de qualité dotés de personnels sous statut et des moyens nécessaires.

Au prétexte de la réduction des prélèvements obligatoires, le gouvernement n'a cessé de s'attaquer à l'ensemble des services publics, aux statuts de leurs personnels – qui sont la garantie pour les usagers de l'impartialité et de la continuité des missions qu'ils exercent. Les conséquences sont de plus en plus criantes. Le rapport annuel du défenseur des droits pointe un repli du service public et une banalisation de la non-réponse (suppression de guichets, désert médicaux, réorganisation du juridique, exclusion numérique...). Aujourd'hui, 20 % à 25 % de la population ne peut accéder aux services publics.

La CGT réaffirme que les services publics et la fonction publique sont nécessaires à la cohésion sociale et à l'équilibre des territoires, ils sont aussi un investissement pour le développement économique et la croissance. ■

**J'❤️ LE SERVICE PUBLIC**  
NOTRE BIEN COMMUN



**Pas encore syndiqué.e ?**

**Venez comme vous êtes !**

Parce qu'être syndiqué.e à la CGT ouvre des droits à participer, à décider, à se former et à s'informer

<https://www.cgt.fr/syndicalisation/syndiquez-vous#no-back>

*DURA LEX, SED LEX ?*

## Le siège de la SNCF perquisitionné

### dans l'affaire des marchés truqués avec IBM



Le siège et plusieurs sites de la SNCF ont été perquisitionnés le mardi 4 juin 2019. Le Parquet national financier (PNF) enquête toujours sur d'éventuels marchés truqués entre le groupe informatique américain IBM et l'entreprise française. Les policiers de l'OCLICIFF (Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales) sont intervenus dans le cadre d'une enquête sur des soupçons de marchés truqués entre IBM et la SNCF.

Tout remonte à 2012. Un salarié du groupe SNCF dépose deux plaintes contre X pour soupçons de manipulation d'appels d'offres à la SNCF en faveur d'IBM, entraînant l'ouverture d'une enquête préliminaire en 2016. Première conséquence : le lanceur d'alerte de la SNCF a été licencié. Les traditions patronales, ça se respecte ... *“ Des supérieurs m'ont demandé de truquer des appels d'offres, j'ai dénoncé les faits. Et maintenant, la SNCF me licencie ”* avait-il déclaré au « Parisien ». Selon lui, ces marchés truqués auraient fait perdre 150 millions d'euros à la SNCF : Stelsia, la filiale de la SNCF créée en l'occurrence, aurait servi à contourner les règles des marchés publics et aussi à éviter les phases d'information-consultation de la plupart des instances représentatives de l'entreprise publique.



Le 23 décembre 2009, Stelsia et IBM s'engagent dans un partenariat au travers d'une nouvelle société, NoviaServ, entité commune de prestations informatiques à destination du groupe SNCF (la participation d'IBM est de 49 %). Du côté IBM, c'est Daniel Chaffraix qui est à la manœuvre.

L'histoire qui ressort aujourd'hui date de l'époque où IBM-France présentait son contrat comme celui du siècle. Mais assez vite, les difficultés sont apparues, aggravées par le refus des syndicats de cheminots de voir leur direction informatique ouvrir en grand la porte à IBM, aux dépens de leur emploi. Après différentes péripéties conclues par un constat final de désaccord, la SNCF prend le contrôle à 100% de NoviaServ en janvier 2010. Dans l'affaire, Chaffraix perd son poste de président IBM-France au profit d'Alain Bénichou, et il migre chez CapGémini.

Dernier soubresaut : Stelsia est liquidée en 2017 ... Fin de l'histoire ? Pas vraiment, puisque l'enquête du Parquet National Financier rebondit actuellement. L'enquête relancée récemment porte sur une entente présumée entre la SNCF et IBM, qui serait la contrepartie du marché de logistique lancé par IBM aux États-Unis et remporté en 2008 par Geodis, filiale SNCF (1 milliard d'euros par an !).

La SNCF perquisitionnée, mais quid d'IBM ? Attendons la suite, mais rappelons ce que la CGT écrivait dans son tract « Pièces à convictions » en octobre 2015 sur les péripéties judiciaires de notre entreprise : *Depuis dix mois, la société IBM-France est l'objet de diverses mesures administratives ou judiciaires basées sur des accusations de concurrence déloyale. Le premier coup dur date du 9 décembre dernier : la Brigade Financière a été dépêchée par l'Autorité de la Concurrence dans les principales sociétés de services informatiques.*

#### SNCF : LA DSI CHANGE DE LOCOMOTIVE



L'enquête se basait sur des soupçons d'entente illégale sur les passations de marchés publics, elle est toujours en cours. Si Sopra-Steria et Atos ont été citées par la presse, IBM a échappé à la médiatisation. Pourtant, la « visite » à Bois-Colombes n'a pas fait dans la dentelle : ordinateurs saisis, bureaux mis sous scellés. Alain Bénichou ne s'est jamais vanté de ce qu'il avait vécu ce jour-là ...

*2019, bis repetita ?*

## Contre la privatisation d'ADP, la CGT à l'origine du premier RIP



Le référendum d'initiative partagée (RIP), porté par la CGT auprès des députés depuis des semaines, a été entendu. Plus de 200 parlementaires, de tous bords, ont signé une proposition de loi demandant l'organisation d'un RIP.

Cette procédure de référendum est une première en France, c'est dire combien la privatisation d'Aéroports de Paris est contestable et contestée et combien nos concitoyens sont attachés aux services publics !



**Ensemble,  
FAISONS DÉCOLLER LE RÉFÉRENDUM  
CONTRE LA PRIVATISATION  
D'AÉROPORT DE PARIS**

Nous nous réjouissons de la remise en cause de cette mesure de privatisation contenue dans la loi PACTE. La CGT a été parmi les premières organisations à réagir, puisqu'elle est à l'initiative du RIP soutenu aujourd'hui par plus de 200 députés. Nous nous souvenons tous du scandale financier de la privatisation des autoroutes, ce qui ne laisse aucun doute sur les conséquences catastrophiques d'une telle privatisation.

Le syndicat CGT d'ADP porte un contre-projet à la privatisation, refusée par 98% des salariés interrogés lors d'une consultation organisée en avril 2018. La CGT s'est engagée dans la lutte contre cette privatisation en défendant une toute autre vision du développement aérien, et pour des services publics accessibles à tous et en tout point du territoire. La maîtrise publique des transports (ferroviaire, aérien, routier) est un enjeu fort, notamment afin d'assurer le développement durable de nos territoires dans le respect de leurs habitants et du progrès social. Elle ne doit pas être livrée aux intérêts lucratifs : l'Etat doit garder le contrôle des biens communs, d'autant plus quand ils sont un élément majeur et structurant de l'économie nationale.

La CGT s'est engagée dans le recueil des 4,5 millions de signatures nécessaires à la tenue du referendum. La CGT IBM mobilise les collègues pour qu'ils rejoignent - par leur participation à la pétition nationale - une lutte exemplaire et qui peut être la première par sa forme ainsi porteuse d'espoir pour l'avenir de notre pays.



**Sachons-le : les e-mails consomment 440 tonnes de CO<sub>2</sub> par an**

Le débat international sur les conséquences écologiques du développement aérien bat son plein, mais il est juste de reconnaître aussi les effets environnementaux de notre industrie qui s'est imposée au monde entier. « *Le numérique émet 4 % des gaz à effet de serre dans le monde, soit davantage que le transport aérien* », écrit en juillet The Shift Project, laboratoire d'idées écolo. Et pire : « *Cette part pourrait doubler d'ici à 2025, pour atteindre 8 % du total des gaz à effet de serre émis dans le monde, soit la part actuelle des émissions des voitures.* » L'informatique est en effet vorace en énergie, notamment électrique. Celle-ci provient aux deux tiers de combustibles fossiles, qui rejettent massivement dans l'air du CO<sub>2</sub> (environ 80 % du total des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique).



On dénombre dans le monde 9 milliards d'appareils informatiques (smartphones, ordinateurs et objets connectés). Leur fabrication absorbe une petite moitié (45 %) de la consommation énergétique du secteur. L'autre grosse moitié (55 %) passe dans l'utilisation du matériel, à parts presque égales entre les terminaux des usagers, les data centers (il faut les alimenter, les refroidir et purifier les rejets) et les réseaux. L'exemple le plus fou est celui du bitcoin. L'activité liée à cette cryptomonnaie représenterait l'équivalent de la consommation énergétique de l'Irlande ou de la Suisse, et émettrait autant de CO<sub>2</sub> qu'un million de vols transatlantiques...

Plus étonnant : 60 % de l'énergie consommée par les matériels informatiques sont dus au visionnage de vidéos. En 2018 plus de 300 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, autant que l'Espagne. Au premier rang des accusés ? La vidéo à la demande (Netflix, YouTube, etc.) : 100 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2018. ■

# Contre la retraite Macron

## UNE AUTRE RÉFORME

### EST POSSIBLE

Emmanuel Macron et le gouvernement, la bouche en cœur : " *Notre réforme des retraites ne fera que des gagnants*".

Les mêmes, un peu plus tard : "*Le régime actuel des retraites sera en déséquilibre financier dès 2025*".

Donc, si nous comprenons bien, le régime des retraites que veut nous imposer le gouvernement ramènerait l'équilibre tout en faisant de nous des gagnants (du moins dans le privé, et hors régimes spéciaux). Mais alors, d'où viendront les ressources supplémentaires qui assureront cet équilibre de nos retraites par répartition ? De l'État ? Sûrement pas, puisque Macron a pour objectif la baisse de la dette nationale, et pas d'augmenter le "pognon de dingue" des dépenses sociales. Du MEDEF, alors ? Pardon, ce n'est pas une question, juste un trait d'humour ...

Bref, qui paierait le déficit des retraites dans six ans et plus ? Ben voyons, nous tous les "gagnants" du système Macron/Philippe. Et oui, vous gagnerez le droit de travailler plus, car pour espérer toucher une pension meilleure que dans le système actuel, il vous faudra travailler beaucoup plus longtemps. En clair, ils nous considèrent comme des demeurés, des affaiblis du neurone à qui faire prendre des vessies pour des lanternes. Mais c'est raté : les centaines de milliers de salariés, de retraités et de jeunes dans la rue les 5 et 17 décembre l'ont prouvé !

Humour (noir) mis à part, voyons de façon synthétique ce qu'il en est, tout au conditionnel car pour la CGT, on ne lâche rien ! Le gouvernement a confirmé les principes centraux de sa réforme

→ Instituer une « règle d'or » et bloquer les ressources dévolues au financement de nos retraites à leur niveau actuel, c'est-à-dire 14 % de PIB. Le problème ? Il est que le nombre de personnes de plus de 65 ans va augmenter d'un tiers d'ici 2050, ce qui signifie que le niveau des pensions va s'effondrer, le PIB augmentant plus lentement que la population.



→ Transformer les pensions en variable d'ajustement. Le montant de votre pension ne serait connu qu'au moment du départ en retraite, il dépendrait de la valeur du point déterminée à ce moment-là et ajustée en fonction de l'espérance de vie, de la situation économique et la démographie. Le montant de votre pension pourrait même baisser une fois parti à la retraite, en cas de crise économique. C'est ce qu'il s'est passé en Suède qui applique un système similaire. Entre 2010 et 2014 les pensions de retraite ont baissé de 10 %. On passerait donc d'un système à prestations définies, où le niveau de pension est garanti, à un système à cotisations définies, où le montant des cotisations serait bloqué et où ce seraient les pensions qui s'ajusteraient à la baisse.

→ Prendre en compte toute la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé (6 derniers mois dans le public). Conséquence : celles et ceux ayant eu une carrière ascendante seront particulièrement pénalisés ... comme ceux et surtout celles qui auraient une carrière hachée avec du temps partiel et de la précarité.

→ Travailler plus longtemps ? Encore faut-il avoir du travail ! 60,2% des plus de 55 ans sont au chômage depuis plus d'un an (contre 41,8% pour l'ensemble des chômeurs). C'est un peu moins pour les cadres, mais seuls 52 % d'entre eux sont encore en activité lors de leur passage en retraite.

## 1. Chacun, personnellement, y perdra

Les générations les plus proches de la retraite subiraient le report de l'âge de départ ou l'allongement de la durée de cotisation. Au lieu de les annoncer immédiatement, le gouvernement les renvoie aux acteurs sociaux, tout en précisant bien que s'il n'y a pas d'accord (ce qui est probable) la loi les imposerait d'ici à 2021 !

Quant aux générations les plus jeunes, elles subiraient les reculs induits par le nouveau système à points, dont la perte de garantie du maintien de leur niveau de vie.

## 2. L'application de la réforme est reculée ... mais pas la baisse des pensions

Les générations nées avant 1975 ne seraient pas touchées par la réforme à points, gardant l'ancien régime. Mais elles seraient fortement impactées par un « âge d'équilibre » fixé à 64 ans en 2027. Tout salarié partant avant cet âge subirait une décote, quel que soit son nombre de trimestres.

En clair, alors que le gouvernement souhaite nous faire penser que les générations précédentes seraient épargnées par la réforme, ce ne sera pas du tout le cas !

## 3. Des « garanties » en trompe-l'œil

Le gouvernement annonce une « règle d'or » pour que la valeur des points acquis ne baisse pas. Mais ce que fait une loi, une autre loi peut le défaire ! De plus, la valeur du point varie selon l'âge de liquidation et la génération (départ : à 62 ans 0,40 €, à 63 ans 0,52 €, à 64 ans 0,55 €). Les salariés seraient donc contraints à arbitrer entre leur âge de départ et le montant de leur pension.

Le gouvernement communique avec insistance sur une pension minimale de 1000 euros pour une carrière complète en 2022. C'est déjà ce qui sera obtenu, à la même date, avec le système actuel pour une carrière complète au SMIC : ce n'est donc pas une amélioration du système, et c'est indépendant d'un système par points. Pour la CGT, l'objectif à terme reste : « pas de pension inférieure au SMIC ».

Le gouvernement explique que la prise en compte de toutes les heures travaillées serait une grande avancée pour les précaires et notamment pour les femmes. C'est un trompe-l'œil ! Pour valider aujourd'hui un trimestre, il faut avoir travaillé pour un montant de 150 SMIC horaire, soit environ 12 heures par semaine (moins si l'on est payé au-dessus du SMIC). Ce qui existe et devrait disparaître est donc une mesure de protection contre les petits boulots ponctuels. Plus encore, la règle des 25 meilleures années (qui élimine les

17 autres années salariées moins rémunérées) permet de neutraliser l'effet des accidents de carrière dans le calcul des pensions.

La réforme Macron n'évacuerait plus ces périodes de précarité pour calculer les pensions, dégradant fortement les droits de celles et ceux ayant eu des périodes de chômage, de précarité ou de temps partiel (notamment les débuts de carrière des jeunes diplômés, thésards, doctorants...)

## 4. Pour les femmes, grosses pertes en vue ...

Les deux principes centraux de la réforme pénalisent directement les femmes :

- prise en compte de toute la carrière au lieu des 25 meilleures années. Les périodes de temps partiel et d'interruption pour charges familiales se paieront cash !
- le gouvernement confirme qu'avec sa réforme il faudrait travailler plus longtemps, ce qui pénalisera plus les femmes, qui ont des carrières plus courtes que celles des hommes.



NE LAISSONS PAS LA  
RÉFORME DES



SE FAIRE SUR LE  
DOS DES FEMMES!

Les reculs sur les droits familiaux et les pensions de réversion seraient avérés :

→ les pensions de réversion, qui à 90 % bénéficient aux femmes, ne seraient plus accessibles à 55 ans mais à l'âge de départ en retraite (donc en majorité à 64 ans).

→ la majoration pour les femmes de 8 trimestres par enfant dans le privé et la bonification de 10 % pour les parents de plus de 3 enfants seraient remplacées par une majoration de 5 % par enfant. La quasi-totalité des mères y perdrait, y compris celles avec un ou deux enfants. Même une majoration supplémentaire de 2 % laisserait une perte très importante pour les familles de plus de 3 enfants.

## 5. Les cadres seraient particulièrement pénalisés

Au grand bonheur des fonds d'investissements ! Le Premier ministre a confirmé deux mesures qui vont particulièrement pénaliser les cadres, et renvoyer celles et ceux qui ont les moyens d'épargner vers les fonds d'épargne-retraite et la capitalisation.

Car c'est bien un objectif masqué de la réforme : permettre aux fonds d'investissements de mettre la main sur l'épargne des français.es aisés.es et l'utiliser pour spéculer sur nos entreprises et notre travail. La presse a révélé que le président Macron a rencontré à plusieurs reprises (dont le 10 juillet dernier, en compagnie de Jean-Paul Delevoye), les représentants de « BlackRock », le plus grand fonds mondial d'investissement très intéressé par la loi Pacte et la réforme des retraites.

10 % des cadres ne cotiseraient plus sur l'ensemble de leur salaire. Les cadres sup' ne cotiseraient plus jusqu'à huit plafonds de la Sécurité sociale, mais jusqu'à trois plafonds. Une perte majeure sur la pension des intéressés.es, amenés.es à se constituer une épargne-retraite sur les marchés financiers, et surtout une perte pour le système de retraite par répartition qui serait privé de cette part des cotisations.

L'AGIRC/ARRCO chiffre la perte à 3 milliards par an à partir de 2021. Avec cette mesure, le gouvernement organise le déficit de notre système par répartition et offre un boulevard aux fonds d'épargne-retraite.

## 6. Pénibilité : de qui se moque-t-on ?



Le gouvernement confirme la fin de tous les régimes spéciaux (enfin presque, puisqu'il a déjà cédé devant les policiers) ainsi que de tous les dispositifs qui permettent un départ avant 60 ans. C'est le cas dans la fonction publique pour les infirmières, les sages-femmes, les aides-soignantes, les égoutiers, c'est aussi le cas pour les marins, les cheminots...

Au menu, un départ au mieux à partir de 60 ans. Encore faudra-t-il avoir atteint des expositions maximales et donc n'avoir vraiment plus beaucoup de temps à vivre car :

→ Les critères de pénibilité sont a minima. Seuls 6 critères sont pris en compte : activités exercées en milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit, travail de nuit, travail en équipes successives alternantes, travail répétitif. Exit le port de charges lourdes, les postures pénibles, l'exposition aux vibrations ou aux risques chimiques ...

→ Les seuils d'exposition pour valider des points sont très élevés. Pour ceux liés aux températures, il faudrait avoir travaillé 6 mois (900 heures) chaque année dans des températures extrêmes ! Pour partir à 60 ans, il faudrait avoir été exposé pendant au moins 25 années à un facteur de risque ou pendant 12,5 années à plusieurs facteurs... Seule inflexion annoncée, le travail de nuit pour lequel les seuils seraient abaissés, mais sans aucune précision (actuellement il faut avoir travaillé 120 nuits par an, ce qui correspond aux 2x8 permanents).



Ainsi, de l'aveu même du Premier ministre, seulement un quart des aides-soignantes pourraient partir plus tôt, entre 60 et 62 ans, alors qu'aujourd'hui elles le peuvent toutes à 57 ans !

Rappelons qu'en France :

- l'espérance de vie en bonne santé stagne à 63,4 ans en moyenne, et seulement de 59 ans pour un ouvrier,
- l'espérance de vie en bonne santé d'une infirmière est de 7 ans inférieure à la moyenne des femmes.

## 7. Vous avez envie de travailler plus longtemps ?

A ce jour, l'âge moyen de départ à la retraite est 62,4 ans. Le premier ministre a été clair : avec sa réforme, il faudra travailler plus longtemps.

Avec la réforme du gouvernement, une décote de 5% par an sera mise en place pour celles et ceux partant avant 64 ans. Aujourd'hui, les centaines de milliers de personnes partant avant cet âge seraient concernés par cette décote et verraient leur pension rabotée. Le gouvernement confirme que cet âge pivot serait progressivement repoussé. Nées en 1980 ? L'âge sans décote est prévu à 65,4 ans. Nées en 1990 ? Ce sera 66,2 ans, et sans garantie du niveau de pension !

Mais cela ne signifie même pas un départ à taux plein à 64 ans, loin de là ! Le véritable enjeu est dans la valeur du point que Jean-Paul Delevoye (l'innocent aux mains pleines ... de missions plus ou moins lucratives) estime à 0,55 €. Il faudrait donc aujourd'hui cotiser en continu 43 ans pour partir à la retraite avec 60% de son dernier salaire (au lieu de 41,5 annuités pour les hommes cadres aujourd'hui) ou 47,5 ans pour obtenir 66% de son dernier salaire (comme les femmes cadres aujourd'hui).

Cerise sur le gâteau, JP Delevoye nous annonce discrètement que cet âge pivot sera amené à évoluer automatiquement en fonction de l'espérance de vie, grâce à la « règle d'or » et au système de pilotage imaginé par le gouvernement.

Pourtant aujourd'hui :

- 50% des plus de 60 ans sont au chômage. Repousser indéfiniment l'âge de départ, c'est renvoyer vers le chômage toujours plus de seniors et abaisser d'autant le montant des pensions.
- Les progrès technologiques, les nouvelles possibilités d'automatisation, la révolution numérique et l'intelligence artificielle permettent des gains de productivité massifs. Sans réduction collective du temps de travail, cette révolution technologique se traduira (et cela est déjà en œuvre dans tout le secteur tertiaire) par du chômage de masse. Allonger la durée du travail est un non-sens économique et social.

Autrement dit, avec la réforme Macron, avec une espérance de vie en bonne santé au mieux à 64 ans, la retraite sera seulement quand on ne pourra plus en profiter.



## 8. Il existe d'autres solutions, mais ce gouvernement refuse de les entendre.

En annonçant son projet de réforme à points, Edouard Philippe réussit la prouesse de se mettre à dos toutes les organisations syndicales et une large majorité de français.es. Logique, puisque le gouvernement prépare une société où précarité et pauvreté seraient la norme.



Seul le patronat applaudit son intervention ! Si certains doutaient encore un tant soit peu des objectifs de ce projet, leurs doutes sont définitivement levés.

Nous avons un des meilleurs systèmes de retraite au monde. Pourtant, le président de la République a décidé, par idéologie pure, de l'anéantir. Au nom du marché, on remet en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale en France. Tout ce qui touche aux questions sociales, ou à la santé, est désormais considéré comme une dépense qu'il faut réduire.

La provocation de l'annonce d'un âge « d'équilibre » (qui remplace l'âge pivot qui a fait hurler la France entière) n'est qu'une manœuvre dont la suppression ne changera rien au fond du projet. Le gouvernement privilégie une gestion individualisée des retraites, qui pourrait opposer les professions entre elles.

**Contre la retraite Macron  
UNE AUTRE RÉFORME  
EST POSSIBLE**

Au contraire, la CGT considère que la protection sociale, la retraite, la santé, sont des investissements qu'il faut développer. Ils sont les symboles d'un pays moderne qui protège ses citoyens de la maladie et de la misère, car si nous considérons que notre système actuel doit évoluer, il n'est pas nécessaire d'en changer les fondements dès lors qu'ils se sont avérés efficaces et pertinents. De plus, améliorer les pensions de retraite pour les moins favorisés a pour conséquence une amélioration de l'économie française, par un meilleur niveau de vie moyen (avec un double effet positif sur les rentrées fiscales : IRPP, TVA).

La CGT propose un autre modèle social fondé sur la solidarité et l'amélioration des droits, pour conforter le système de retraite actuel :

- prise en compte des années d'études pour que les futures générations (étudiants) ne soient pas contraintes de partir à 70 ans,
- départs anticipés pour les situations de travail pénible,
- taux de remplacement à 75 %,
- pas de pension de retraite inférieure au SMIC.



Comment le financer ?

- En revalorisant les salaires, qui augmenteraient d'office les cotisations sociales, et notamment en luttant contre les inégalités salariales hommes/femmes. Il faut sanctionner les entreprises qui ne pratiquent pas l'égalité salariale, par une surcotisation retraites pour celles qui n'obtiennent pas 100/100 à l'Index égalité salariale. En attendant, une hausse modérée des cotisations suffirait à financer le retour de la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire. Pour les cadres, il faudrait augmenter la cotisation mensuelle de 10 € (dont 6 € à charge de l'employeur) pendant les 25 prochaines années.
- En cessant avec les exonérations de cotisations sociales dont bénéficie les entreprises, qui atteignent maintenant les 84 milliards d'euros sans aucune contrepartie en matière d'emploi et de salaire. De même, une vraie politique de lutte contre la fraude aux cotisations sociales permettrait de faire rentrer au moins 8 milliards d'euros dans les caisses de la Sécurité Sociale, comme vient de le souligner la Cour des comptes et l'ACOSS.
- En élargissant l'assiette des revenus soumis aux cotisations : assujétissement à cotisations sociales de toutes les formes de travail, comme celui des travailleurs des plateformes des géants du numérique.

### Garantir l'avenir de notre système de retraite est possible !

À la CGT, nous croyons au débat, un débat contradictoire qui permette à chacune et chacun de se forger une opinion. La retraite, ce n'est ni une affaire de spécialistes, ni de techniciens de l'économie : c'est du concret. Stoppons le projet de régression sociale, restons mobilisés et unis :

- Ensemble, défendons la solidarité nationale entre les générations,
- Ensemble, luttons contre les bas salaires et la pauvreté,
- Ensemble, agissons pour l'égalité hommes/femmes dans la société et dans l'entreprise.



Aujourd'hui, il est de bon ton d'être disruptif. Ça fait jeune et dynamique, ça classe, et ça permet de paraître branché sans que quiconque puisse vraiment savoir ce que c'est censé représenter. L'adjectif « disruptif » était au départ un terme savant, plutôt scientifique, qui qualifiait ce qui sert à rompre, ce qui est relatif à une soudaine rupture. Et puis sont arrivés les startups, les campus, les geeks, tous friands ... de disruption lexicale.

Avides de termes nouveaux et de paradoxes marketings, les politiques ont emboîté le pas, Macron et Philippe n'étant pas en reste pour en user et en abuser (à noter que les gilets jaunes ont été la plus belle disruption dans le paysage social français, pas vraiment souhaitée par nos gouvernants !).

Il fallait bien qu'IBM tente de se redonner une image de boîte moderne, innovante et toujours « up-to-date ». Quoi de plus tentant dès lors qu'elle s'autoproclame « disruptive » ?



Eh bien, la DRH française n'a pas hésité, et a adopté en pied de page de ses courriels un logo (vert, « greenwashing » oblige) avec un fantastique slogan :

**« Human Resources IBM in a cognitive Era, Disruptive HR Essentials »**

La CGT IBM ne peut que féliciter notre RH pour sa franchise ! Car de la disruption, il y en a eu, et il y en aura encore : nous voulons bien sûr parler de l'emploi.

Depuis 1992, ça dézingue à tout berzingue chez IBM, à grand renfort de PSE. L'avènement du 21<sup>ème</sup> siècle marque l'apothéose : depuis 2001, ce sont 53 % des effectifs d'IBM-France passés à la trappe ! Une hécatombe par disruption des contrats de travail, activité phare de notre DRH.

*Et si nous disruptions les disrupteurs ? En langage commun dans la sphère cognitive syndicale, disons que nous voulons botter les fesses des licenciés et surtout les empêcher d'accomplir leur sale besogne ... Mesure de salubrité publique, sociale, écologique, bref à mettre en œuvre sans modération.* ■

Comparatif des résultats 2018 IBM-France / Interactive / ISC Lille

Montants en millions d'euros	IBM-France	Interactive	ISC Lille
Net bilan	3 307,0	67,81	18,34
Capital social	658,6	0,38	0,04
Capitaux propres	2 048,5	35,25	6,68
Total produits d'exploitation	2 737,2	91,04	48,82
Résultat d'exploitation	71,5	-2,91	0,31
Frais de personnel	786,0	38,25	30,58
Impôts effectifs sur bénéfices	15,6	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	210,2	5,83	2,82
CICE (compétitivité emploi)	1,4	0,95	0,69
CIR (recherche)	19,0	7,81	2,53
Participation versée aux salariés	0,0	0,00	0,00
Effectif moyen	6 256	760	573



Mieux connaître nos entreprises IBM  
les chiffres-clé de l'exercice 2018



👉 « La Gazette » de la CGT IBM-France - édition 2019.D